

Dans l'Eure, des étudiants en optique proposent des examens de vue et des lunettes gratuites



Des étudiants opticiens lunetiers du lycée Marc-Bloch font passer des examens de la vue, lundi 20 octobre 2025, à l'occasion des Journées de la vision. Photo Agathe Caudron/Paris Normandie

Au lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil, dans la matinée du lundi 20 octobre 2025, des étudiants en optique ont réalisé des tests de vue pour des bénéficiaires du Secours populaire.

De 9 heures à 13 heures, dans le hall du lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil, lundi 20 octobre 2025, deux étudiants opticiens lunetiers présentent, devant eux, une quinzaine de montures différentes. Anthonin, en première année de BTS, explique que des bénéficiaires du Secours populaire de Guichainville pourront obtenir des lunettes gratuites, après avoir passé des examens de la vue à quelques mètres de là. « Franchement c'est bien, surtout quand on sait qu'il faut en faire tous les deux ans après 16-17 ans et que ça peut vite devenir un coût... »

C'est pourquoi la fondation Kryss Group collabore chaque année depuis huit ans avec le lycée rolivalois pour sa campagne nationale de dépistage visuel. Après les examens de la vue, la commande est envoyée à l'enseigne qui fabrique les lunettes. « Elle réalise les équipements avant de les renvoyer directement au Secours populaire », explique Camille Schwartz, enseignante en optique au lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil, qui vient de faire passer une dame devant une machine permettant d'évaluer la santé des yeux. « Cela nous donne les indicateurs principaux pour savoir s'il faut consulter un ophtalmologue pour un contrôle plus approfondi. »



Certains des bénéficiaires du Secours populaire de Guichainville doivent choisir leurs futures montures. Photo Agathe Caudron/Paris Normandie





Camille Schwartz, enseignante en optique au lycée Marc-Bloch de Val-de-Reuil, réalise des examens de la vue à l'aide d'une machine. Photo Agathe Caudron/Paris Normandie

Un tas d'examens pour des lunettes gratuites !

Puisque la dame n'a pas été « dans le rouge », il n'est pas nécessaire de consulter un médecin. En revanche, pour certains des quinze bénéficiaires du Secours populaire qui n'avaient pas passé d'examen ophtalmologique « depuis cinq ou six ans, il leur a été conseillé de consulter un spécialiste », sourit Assata, 21 ans, étudiante en licence. « Quand l'ordonnance est valable, on peut effectuer le changement de correction nous-même », argumente Léa, une autre étudiante.

Dans chacun des cinq box d'examen de la vue, dix jeunes s'activent, deux par deux. Fiches en main, ils interrogent les personnes sur leurs problèmes de vue avant de procéder aux tests. Les étudiants utilisent toutes sortes d'instruments : la célèbre table optométrique pour lire les lettres de loin, les cartes de lecture pour évaluer la vision de près, ou encore le phoroptère avec ses lentilles d'essai.



Dans ce box, les bénéficiaires du Secours populaire doivent lire des lettres placées à distance pour

tester leur vue. Photo Agathe Caudron/Paris Normandie

C'est d'ailleurs avec ce dernier qu'un homme tente de lire quelques lettres affichées sur le mur d'en face : « O, D, B, F, O... ». « Vous préférez une des deux lignes de lettres ou elle sont pareilles ? », lui demande l'un des étudiants. « Plutôt celle du bas. », répond-il.

Plus loin, dans la salle d'attente, Ibraïma, un Ébroïcien de 55 ans, appréhende surtout de ne pas voir les chiffres, car ça fait « deux ans » qu'il n'a pas passé d'examens de la vue. Il se confie sur cette initiative : « Je suis bénéficiaire du Secours populaire depuis cinq ans, et je suis vraiment touché que tout ça soit gratuit ».